

**ANNÉE
2015**

Bulletin n° 2

**Date de parution
4 juillet 2015**



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET PROGRAMME DES FESTIVITES

Dès 11h00 dans la salle polyvalente

- ☞ Discours d'accueil du Maire
- Remise de livres et de friandises aux élèves de l'école communale par les parents d'élèves

À partir de 12h30

- ☞ Apéritif citoyen offert par la commune

À partir de 13h00

- ☞ Le comité des fêtes vous propose une restauration rapide (formules à 4 € enfant et 6 € adulte)
Dégustation de crêpes toute l'après midi

À partir de 15h00

- ☞ spectacle « les étoiles d'or de Valhuon »

À partir de 16h30

- ☞ Animations sur place
Tir à l'arc par le foyer rural de Magniciourt-en-Comté (à partir de 6 ans)
Jeux traditionnels : course au sac, quilles, chamboule tout, jeux en bois ...

À partir de 17h30

- ☞ aubade de l'Union Musicale de TINCQUES / SAVY



↳ ENQUÊTE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ EN 2015

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E) effectue, tous les trimestres et depuis de nombreuses années, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer le nombre de personnes qui ont un emploi, qui sont au chômage, qui ne travaillent pas ou sont retraitées.

C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles imposées par le Bureau International du Travail, et d'apporter de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail. Elle fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes et des jeunes, sur la durée du travail et les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés après avoir été tirés au sort sur l'ensemble du territoire.

C'est ainsi que depuis le 29 juin dernier et jusqu'au 25 juillet prochain, une enquête sera réalisée sur le territoire de la commune de TINCQUES.

L'enquêteur, nommé désigné par l'INSEE, devra **obligatoirement être muni de sa carte officielle.**

Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

↳ PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE STATION D'ÉPURATION ET DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Il est ici rappelé (cf courrier Mairie du 26 juin 2015 distribué en toutes boîtes aux lettres le même jour) qu'une **réunion d'information publique** aura lieu le **mardi 7 juillet prochain à 19h00** dans la salle des fêtes de TINCQUES, place de l'église

↳ AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que **Monsieur Gérald LEROUX**, géomètre du cadastre procédera aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral au cours du présent mois de juillet.

Dans le cadre de sa mission, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Cet agent du cadastre, accompagné le cas échéant d'un aide géomètre, est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant les dispositions de l'arrêté préfectoral du 20 janvier 1998.

Dans tous les cas, **Monsieur Gérald LEROUX** devra être porteur d'une ampliation de cet arrêté et de sa carte professionnelle délivrée par l'administration des finances publiques qu'il devra présenter à toute demande.

↳ A.D.N.S (ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES) : UN SERVICE DE PROXIMITÉ



A QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?

- ⇒ essentiellement aux administrés de plus de 60 ans
- ⇒ mais également aux personnes sortant d'hospitalisation, convalescentes



DES TARIFS ATTRACTIFS ET DES AIDES POSSIBLES

- ⇒ 7,30 € le repas livré
 - ⇒ 6,50 € le secons repas pour un couple
- Possibilité de prise en charge partielle dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou par certaines mutuelles



DES REPAS DE QUALITÉ

- ⇒ les repas sont préparés par un professionnel de la restauration à partir de produits frais



UN SEUL CONTACT

- ⇒ Madame Aurélie DETEVE (ADNS d'Aubigny-en-Artois) / tel 03 21 59 92 39 ou 06 01 99 03 80

↳ TRI SÉLECTIF

De manière à éviter les refus de collecte récemment signalés en Mairie, il est rappelé que chaque caisson numéroté dépend exclusivement du local d'habitation auquel il est informatiquement rattaché.

Même dans l'hypothèse d'une unité de dépôt pleine ou insuffisante en matière de volume (contacter la Mairie dans le cas d'une inadéquation entre le nombre de personnes composant le foyer et la taille du bac), l'utilisation « sauvage » du conteneur de votre voisin immédiat est formellement proscrite.

↳ MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour cause de congés annuels, la **Mairie et l'Agence Postale Communale** seront **fermées au public du 13 au 18 juillet inclus**. Au cours de la semaine n° 30/2015, une permanence aura lieu, de 9h00 à 12h00 :

- ⇒ le mardi 21 juillet
- ⇒ le vendredi 24 juillet

Réouverture au public le mardi 28 juillet, dès 9h00.